

Pour l'association Randocéane, la saison sportive 2020-2021 a été mise en sommeil en grande partie du fait de la Covid. Néanmoins, dès lors que la pratique de la randonnée pédestre et celle de la marche nordique étaient autorisées, Randocéane a alors maintenu les activités dans le respect des consignes sanitaires et des recommandations de la fédération. La priorité de l'association fut de maintenir les liens avec les adhérents et d'adapter les sorties au contexte sanitaire. De nombreux adhérents ont répondu présents et la marche nordique a notamment connu un franc succès avec 11 marcheurs chaque jeudi. La saison 2021-2022 démarrera le lundi 6 septembre au matin par une randonnée à Saint-Brevin «les Rochelets» suivie d'un pique-nique et le jeudi 9 septembre par une marche nordique sur la plage de La Baule. Si les conditions sanitaires le permettent, une sortie aura lieu à l'île d'Arz le 30 septembre, et le séjour en presqu'île de Crozon annulé en 2021 sera reporté en juin 2022. On prévoit aussi des formations premiers secours pour les animateurs

Presse-Océan